

CPA
ensemble contre
la peine de mort
together against
the death penalty

VLG
Times



Edito

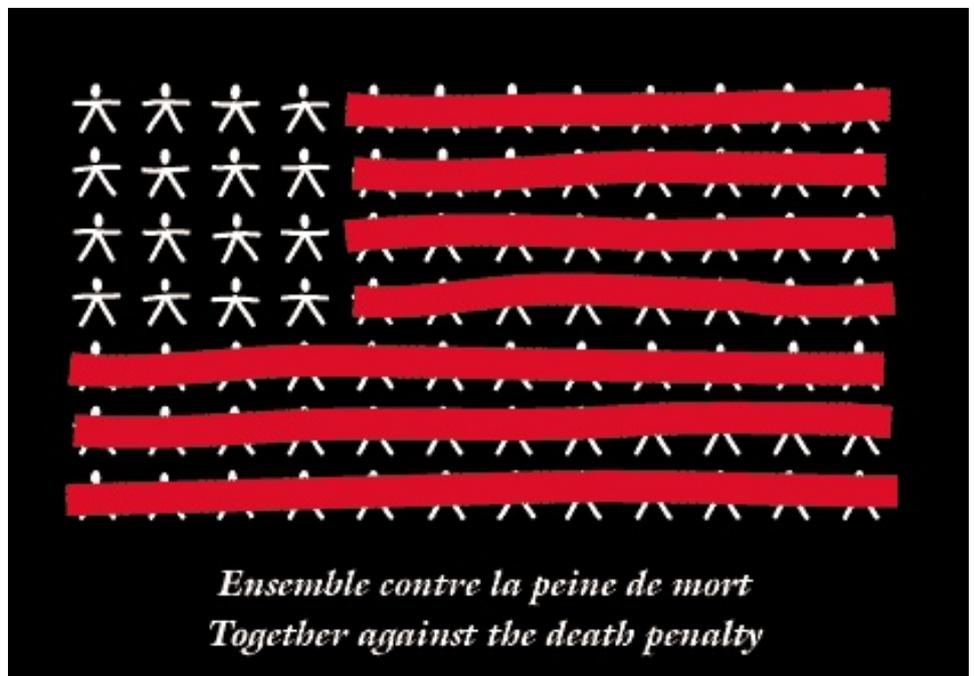
LES JEUNES S'ENGAGENT CONTRE LA PEINE DE MORT, BRAVO À EUX !

Il est souvent reproché à notre époque le manque d'engagement de la jeunesse mais les élèves du collège Edouard Manet de Villeneuve la Garenne nous prouvent le contraire !

Après avoir rencontré ECPM et Geneviève Donadini, juré dans l'affaire du pull-over rouge (Christian Ranucci), les journalistes en herbe du VLG Times ont mené l'enquête sur la situation internationale de la peine de mort. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont réussi à saisir les enjeux principaux du combat porté par le mouvement abolitionniste. Je tiens ici à les en remercier chaleureusement.

Dans ces pages, vous découvrirez la situation des pays détenant le triste record du nombre d'exécutions. Rappelons, qu'aujourd'hui, 55 pays sont encore rétentionnistes (ils condamnent et pratiquent des exécutions chaque année) et 31 pays sont abolitionnistes de fait (ils condamnent à mort mais n'ont procédé à aucune exécution pendant au moins 10 ans). Au total, c'est environ 60 % de la population mondiale qui vit dans un pays où la peine de mort n'est pas abolie !

Vous lirez aussi le destin de deux personnes qui ont approché la peine de mort en France de près, l'une était une mère de famille sans histoire qui a été nommée juré d'assises et l'autre était avocat et a fini par défendre le projet de loi



portant abolition de la peine de mort en France en 1981 alors que plus de 60 % de l'opinion publique française.

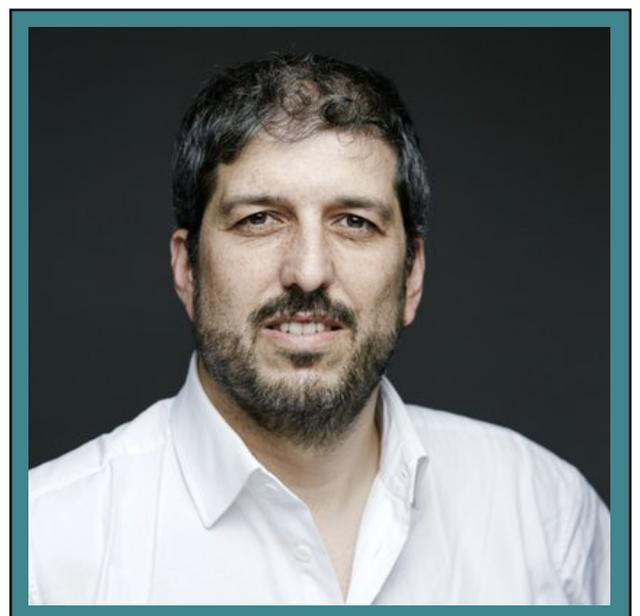
Plus de 35 ans après l'abolition en France, ce sujet divise toujours la population française, en 2015, un sondage réalisé par le Cevipof a révélé que 52 % de l'opinion publique souhaitait le rétablissement de la peine capitale. Alors, constater que des jeunes collégiens cherchent à connaître la réalité de ce châtement et s'engagent activement aux côtés de la communauté abolitionniste pour sensibiliser leurs camarades

et leurs familles, c'est un vrai signe d'espoir ! Grâce au VLG Times, nul doute que certains s'interrogeront à leur tour sur leur position.

L'association ECPM est donc reconnaissante et fière de contribuer à cette édition et tient à féliciter les élèves du Collège Edouard Manet pour le sérieux de leur travail et leur action citoyenne.

Bravo à vous, ensemble faisons reculer la peine de mort !

Raphaël Chenuil-Hazan
Directeur général d'ECPM





Robert Badinter

Un avocat ? Un ministre ? Un héros...

Qui est Robert Badinter ?

Robert Badinter né le 30 mars 1928 (d'ailleurs on lui souhaite un joyeux anniversaire, 90 ans ça se fête !) dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. C'est un avocat universitaire, essayiste et homme politique. Élu Président du Conseil Constitutionnel de 1986 à 1995. Il est connu pour son combat contre la peine de mort.

Un avocat hors paire.

Robert Badinter fut confronté à plusieurs reprises dans sa carrière d'avocat, à la peine de mort. Comme dans les affaires Claude Buffet et Roger Bontems en 1972. Ces affaires

qui vont marquer une étape décisive dans l'abolition de la peine de mort.

François Mitterand président, Robert Badinter ministre.

En 1981, François Mitterand est élu au suffrage universel et Robert Badinter devient garde des Sceaux.

La loi pour l'abolition de la peine de mort est votée le 30 septembre 1981. Et tout ça, grâce à l'incroyable Robert Badinter.

Robert Badinter un héros.

Avec tout ce qu'il a accompli, on peut dire avec plaisir que M. Robert Badinter est un héros. Il a sauvé des innocents qui auraient pu être exécutés.

Le monde toujours meurtrier

En 2018 il y a plus de 50 pays pratiquant la peine de mort. A ce jour 106 États ont aboli la peine de mort pour tous les crimes de droit commun et 29 respectant un moratoire sur les exécutions, soit 142 états au total. En revanche, la peine de mort est toujours appliquée dans 57 États et territoires.

Un cas particulier : le Texas

Le gouverneur du Texas, Greg Abbott commue en perpétuité réelle la peine de Bart Whitaker juste avant qu'il ne soit exécuté. Deux jours plus tôt, la commission des grâces et libérations conditionnelles avait recommandé la clémence. Bart Whitaker avait été condamné à mort pour avoir commandité le meurtre de ses parents et de son frère. Son père, seul rescapé, se mobilisait depuis des années pour que son fils ne soit pas exécuté.

Plusieurs associations se mobilisent encore contre la peine de mort, comme l'association ECPM (ensemble contre la peine de mort). Depuis 2000, ils luttent contre la peine capitale partout dans le monde en fédérant et mobilisant les forces abolitionnistes du monde entier. Ils plaident auprès des instances internationales, ils éduquent, informent et sensibilisent les citoyens. Ils renforcent les capacités des acteurs abolitionnistes et agissent avec eux au niveau local.

La légende, Victor Hugo

Victor Hugo est né le 26 février 1802 à Besançon, où son père, futur général de l'armée napoléonienne, était en garnison.

Très jeune Victor Hugo se passionne pour la poésie et décide de devenir écrivain, homme politique. Il meurt en 1885.

L'écrivain

Victor Hugo très jeune commence avec ses premiers recueils de poèmes intitulé Odes, mais surtout ses pièces de théâtre, comme Hernani en 1830 et ses romans notamment Notre Dame de Paris en 1831. Il eut un immense succès populaire. Le livre Les Misérables a été aussi un grand succès ; il sera plus tard adapté 1980 en comédie musicale.

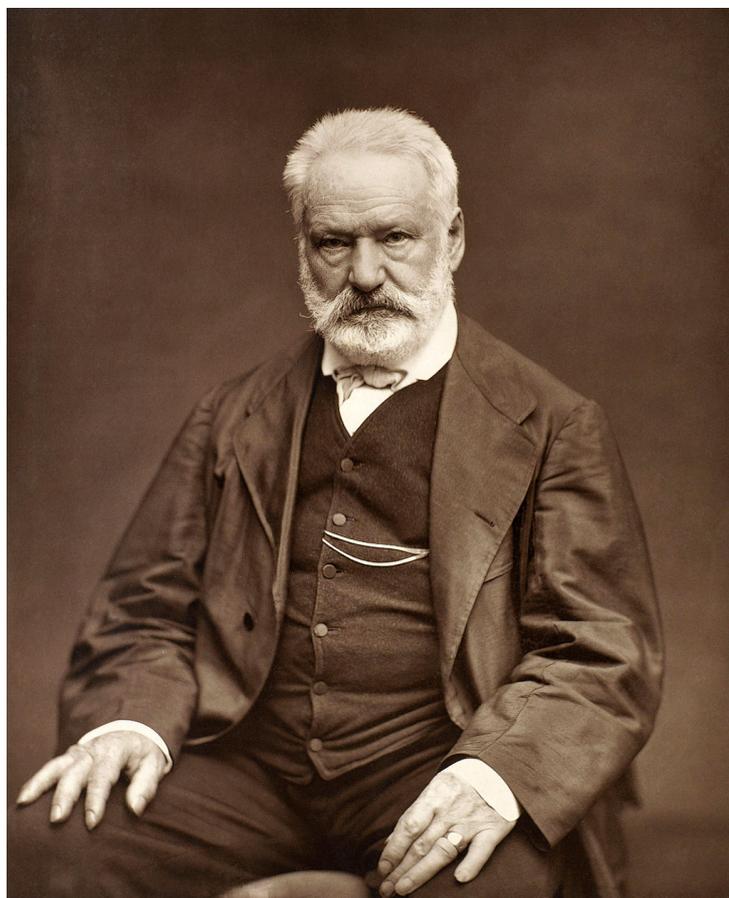
Puis il écrit un poème pour rendre hommage à sa fille Léopoldine : le poème se nomme « Demain dès l'aube », V.Hugo était moderne et novateur , il a contribué au renouvellement du théâtre et de la poésie.

L'homme politique

Au début, Victor Hugo soutenait la Monarchie, puis il change d'idée et devient défenseur des idées républicaines. Ensuite il s'engage contre la peine de mort. Puis, il rêve des États-Unis d'Europe. Sa gloire est telle que le gouvernement de la 3ème République organise des funérailles nationales et lui ouvre le Panthéon.

Contre la peine de mort :

Par ses œuvres, cet homme a eu aussi une implication directe dans la vie politique ; Victor Hugo ne cesse de lutter contre les injustices sociales, le sort des plus pauvres,



mais aussi les violences que constituaient le bagne (Les Misérables), l'esclavage et la peine de mort. Il multipliera les interventions au Parlement, dans les cours d'assises ou encore auprès des Chefs D'état ou de gouvernement pour obtenir la grâce de certains condamnés ; la foi chrétienne de Victor Hugo s'ajoute à son humanisme pour condamner la peine de mort comme une monstruosité et vient nourrir sa vision de la fonction du poète : un être qui doit guider l'humanité vers la lumière et le bien.

Dans l'un de ses romans qu'il avait nommés Le dernier jour d'un condamné, paru en 1829, Victor Hugo expose les motifs qui l'ont conduit à lutter contre la peine de mort : son engagement est d'abord affectif. Le spectacle des exécutions l'a traumatisé, il y viendra dans un de ses recueils de poèmes, un certain La légende des siècles. Mais Victor Hugo ne se contente pas de dénoncer cette

pratique et d'en montrer l'inefficacité ainsi que l'hypocrisie de ses défenseurs : il développe un modèle de société et de relation humaine, reposant sur l'amour et le message biblique, qui garantirait par l'éducation et l'amélioration des conditions de vie de tous une justice pacifiée, solidaire et juste. Enfin, Victor Hugo, à l'âge de 27 ans, fit une déclaration en disant « il faut sauver les hommes de cette barbarie et ce qu'il appelle « les mauvaises actions de la loi » ».

C'était l'un des combats les plus difficiles de sa vie. Trois ans plus tard, Hugo rédige une préface retentissante qui fit vibrer la politique en France, ce qui marquera sa carrière de politicien : « La société est entre deux, le châtement est au-dessus d'elle la vengeance au-dessous (...) elle ne doit pas punir pour se venger", elle doit corriger pour améliorer »

Je critique Victor Hugo!

Claude Gueux est un court roman de Victor Hugo écrit en 1834 qui a été adopté par l'édition " Le Livre De Poche " en avril 2011. Victor Hugo est un écrivain célèbre du 19e siècle, il mènera beaucoup de combats, mais le plus marquant restera celui sur la peine de mort, dont il a fait de nombreux livres comme : Claude Gueux.

Claude Gueux est âgé de 36 ans. Il a commis un simple vol pour nourrir sa famille. Il sera envoyé en prison à Clairvaux. Là-bas il sera aimé de tous sauf du personne.

Un jour, un homme nommé Albin, 20 ans, sera lui aussi envoyé en prison à Clairvaux. Ils deviendront meilleurs amis. Grâce à lui Claude G. mangera à sa faim. Ils seront tellement proches que M. D., le directeur de l'établissement

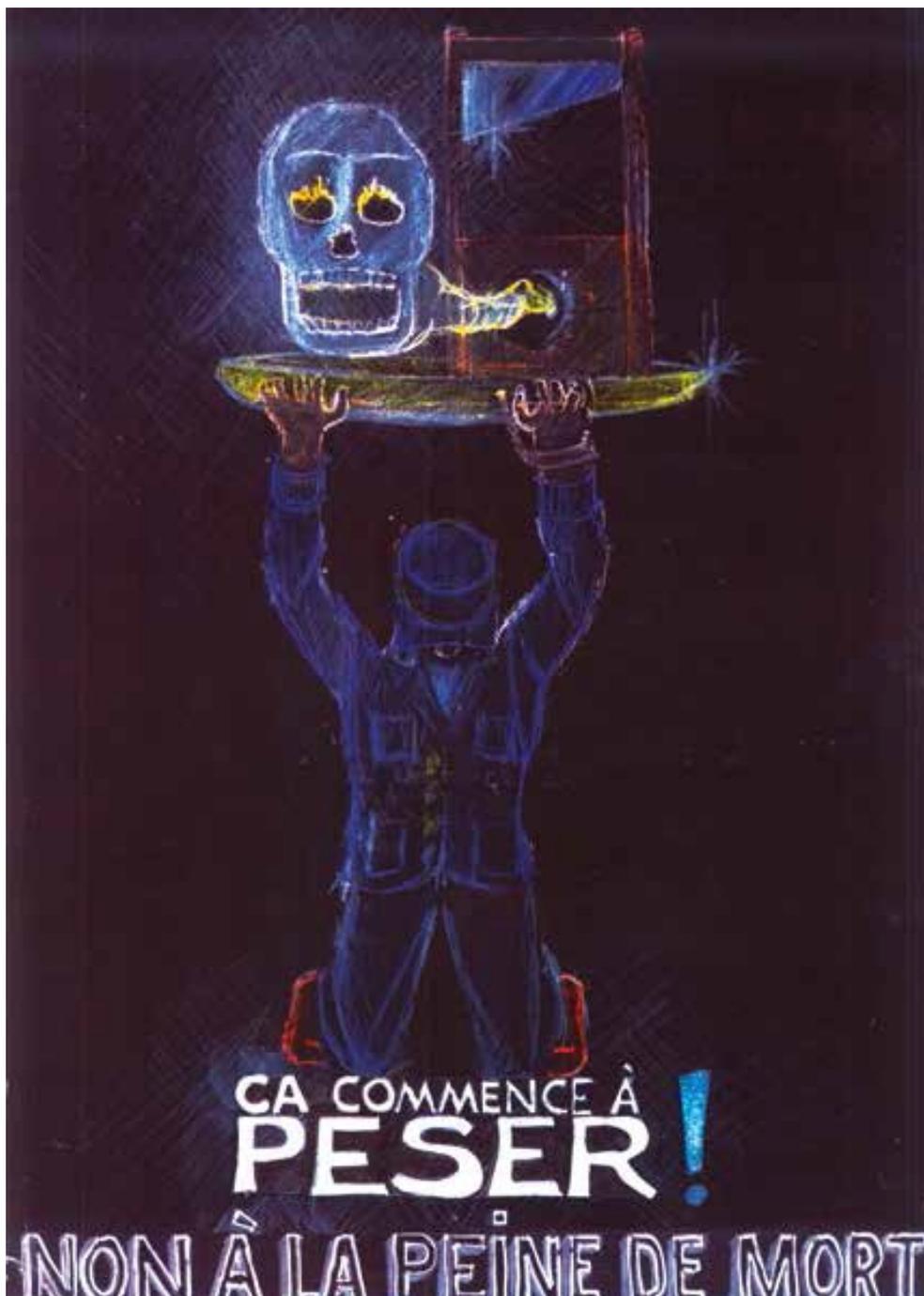
décidera donc de les séparer. Il enverra Albin dans une autre prison. Claude essaya par tous les moyens de le faire changer d'avis, mais il ne réussit pas. Alors un jour, pris de colère il tua M. D. Suite à cet acte "impardonnable " la justice le condamnera à la peine de mort publiquement par guillotine.

Intrigue, injustice, amitié, jalousie...

Quelques mots qui représentent ce livre.

Un homme pauvre qui voulait juste nourrir sa femme et son enfant. Je trouve ça triste, surtout qu'il mangeait comme tout être sur cette Terre ! Qu'il soit emprisonné comme ça, c'est malheureux et dommage. Malheureusement on vit dans un monde où la jalousie rode partout. C'est ce qui est arrivé, le directeur jaloux que Claude vit une vie de rêve d'un prisonnier (aimé de tous, mange à sa faim, a des amis...) Il ne pouvait pas s'empêcher de le séparer d'Albin en l'emmenant dans une autre prison. Et même si Claude rappela Albin, celui-ci ne reviendra pas. Pour moi c'est juste de la méchanceté gratuite.

Selon moi Claude Gueux a été exécuté injustement !



Affiche de Lucas Plesse - Collège E. Manet



Les jurés souffrent-ils plus que les victimes ?!

Geneviève Donadini nous livre son expérience et son ressenti.

Geneviève Donadini a été jurée en 1974 dans l'affaire Christian Ranucci. Elle a faillit être récusée car c'était la seule femme tirée au sort et elle était plutôt jeune (35 ans). Quand elle reçut ce coup de fil qui lui annonçait qu'elle serait jurée populaire, elle n'y croyait pas « je ne voulais pas mais j'étais obligée ».

Arrivée au palais de justice, il y avait une foule de personnes qui criait, hurlait et taguait la mort. "Les gens veulent le prix du sang". Le moment le plus difficile fut lorsque la police ramena les « preuves » et les photos de la petite massacrée. Pourquoi ?! « On pense avec la tête et non avec le cœur » nous raconte Geneviève les larmes aux yeux. À l'époque, elle avait une fille du même âge que la petite Marie-Dolorès, ce qui donne à penser ; et s' il s'agissait de ma fille qu'aurais-je fait ? Surtout avec la pression qu'il y avait, « Madame et Messieurs les jurés, vous êtes les plus puissants du monde, vous avez le pouvoir de faire tomber cette tête » leur demande le juge. Sans compter les personnes à l'extérieur qui hurlaient leur haine, bonjour la pression.



Libérons
le monde

Affiche de Dalia Boutros
Collège E. Manet

La majorité l'emporte (8 votes au moins pour la culpabilité) c'est donc la mort pour Christian Ranucci.

Alors que la sentence tombe, l'accusé regarde ses avocats puis se tourne vers les jurés et crache : « ils sont fous ». Geneviève Donadini est une femme très croyante et lorsqu'elle vit Ranucci avec une grande croix autour du cou, elle s'est dit « ce n'est pas possible, un homme aussi religieux ne peut faire un tel crime ». Les avocats de l'accusation ont eu ce qu'ils voulaient, ils ont « vengeaient » les parents de la fillette.

Sur tout le chemin du retour, elle a pleuré.

Elle a mis 40 ans à pouvoir en parler, elle a énormément souffert de cette affaire. Alors oui, on peut dire que cette femme est courageuse. Je n'irai pas jusqu'à dire que les jurés souffrent plus que les victimes, mais ils souffrent autant.

États-Unis : Un noir de 14 ans exécuté.

Vous devez sûrement vous demander comment ceci a pu arriver. Sachez tout d'abord qu'en 1944 l'âge légal pour être exécuté était de 14 ans, en Caroline du Sud.

Retraçons l'histoire de George Stinney Jr. Stinney était un jeune adolescent noir sans problèmes qui vivait en Caroline du Sud. Un jour ce jeune garçon se fait arrêter puis accuser pour le meurtre de deux jeunes filles blanches, Betty June Binnicker (11 ans) et Marry Emma Thames (8 ans). Quel était le lien entre George et ces deux jeunes filles ? Les seuls liens étaient que George fut le dernier à les avoir vus vivantes et le premier a déclaré leur disparition.

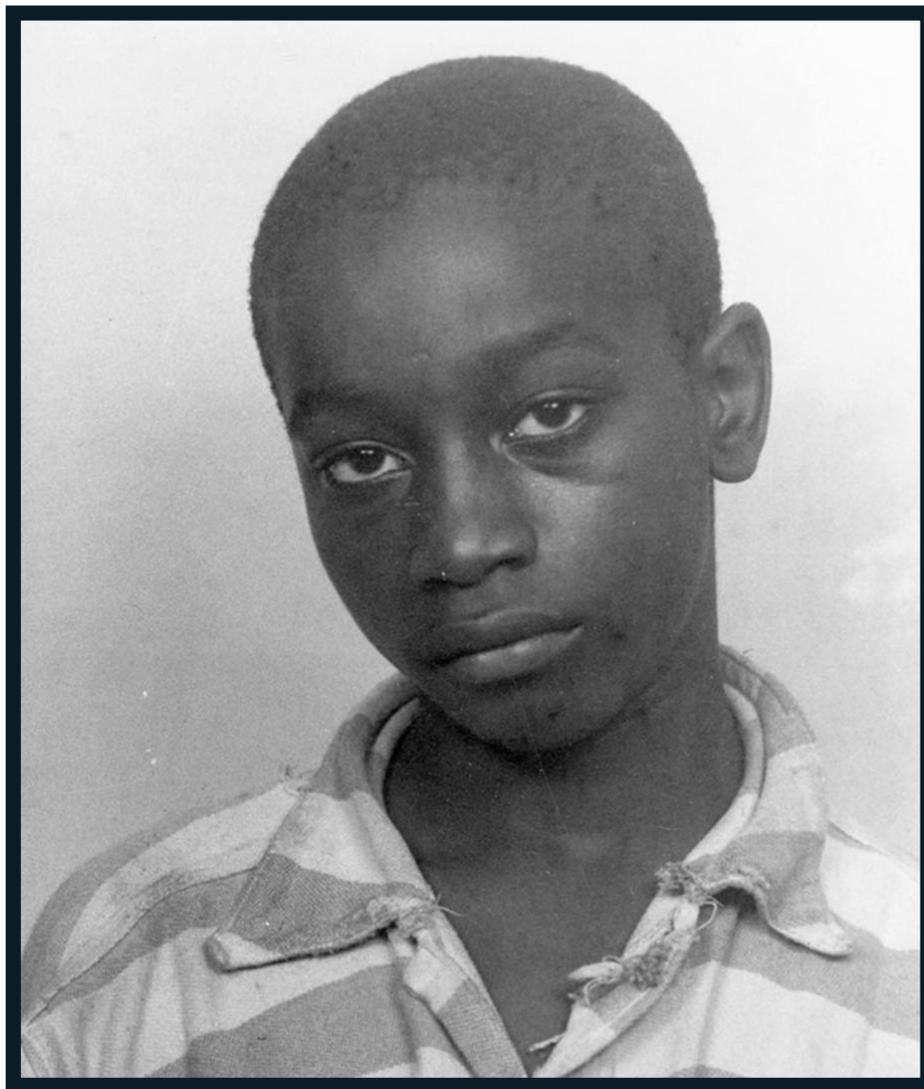
Est-ce des preuves suffisantes ? Pour la police de Caroline du Sud, ces preuves sont suffisantes pour démarrer un procès. Le procès dura seulement trois heures et la délibération dix minutes. A l'issue de ce procès, George a été déclaré coupable et condamné à la peine de mort par électrocution par une douzaine d'hommes blancs (le jury).

Ce jugement suscita une vive réaction auprès de la NAACP (une association), des églises et des syndicats. Ces derniers protestent et demandent l'annulation de ce jugement. Malheureusement le gouverneur de cette époque, Olin Johnston refusa, ne voyant pas pourquoi annuler ce jugement.

Moins de trois mois après le meurtre des deux jeunes filles, le 16 juin 1944, George fut exécuté par électrocution. Il savait qu'il allait mourir. Il n'avait aucun avocat lors de son procès, alors comment pouvait-il se défendre afin d'éviter la peine de mort ? En avançant jusqu'à la chaise électrique, il tenait la Bible. La chaise étant trop petite pour lui, il dut se servir de la Bible pour se rehausser. Le casque n'étant pas non plus à sa taille, pendant son exécution, il tomba à plusieurs reprises laissant son visage électrocuté à découvert. Il mourut en moins de quatre minutes.

Sa sœur, Kathrine Stinney, affirmait pourtant que son frère était avec elle lorsque les deux fillettes se sont faites tuer. Mais dans les années 40, aux États-Unis, que valait la parole d'un homme noir face à celle d'un homme blanc ?

Alors, depuis des années maintenant, sa famille se bat pour laver le nom de George. Et leur combat paye enfin puisque 70 ans plus tard, le juge Mullen examine une possible réouverture du procès. Pour appuyer cette demande, le(s) avocat(s) de la famille Stinney pointe(nt) du doigt les dysfonctionnements de l'affaire. Le(s) avocat(s) pointe(nt) du doigt en premier le fait que George étant petit de taille, il n'aurait pas pu tuer les deux petites filles. Il(s) pointe(nt) aussi du doigt le fait qu'aucun vêtement de sang n'a été retrouvé chez lui. L'autre fait qui montre le dysfonctionnement de l'affaire est la mauvaise qualité de l'autopsie. Car, d'après un expert engagé par la famille Stinney, les blessures relevées sur le corps des deux petites filles ne correspondent pas au compte des rendus des policiers. Ces derniers assuraient que les filles avaient subies des agressions sexuelles. Mais rien sur le



George Stinney Jr. Stinney

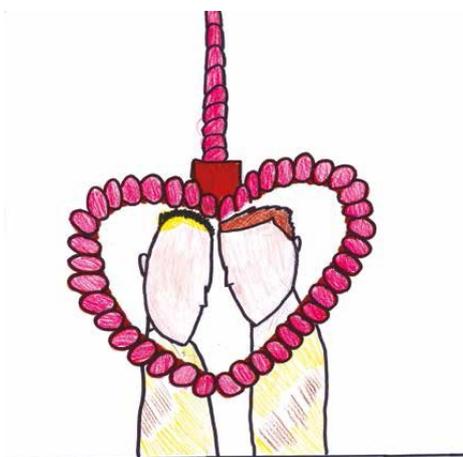
corps des petites filles ne le prouvait car il n'y a aucune trace de viol.

Et puis la violence des faits relatés ne correspond pas du tout au caractère de George. Ce jeune garçon avait grandi dans une famille aimante et était bon en classe. Ce qu'il aimait c'était traire des vaches, s'occuper des poules et faire pousser des légumes. D'ailleurs comme nous le dit sa mère dans le journal State, tout ce que voulait son fils «c'était de devenir un artiste et dessiner. Il était calme mais très intelligent.»

C'est donc le juge Mullen qui devra trancher entre, ou non, un nouveau

procès. Ce qui ne sera pas forcément facile car le procès n'a pas encore été retranscrit, toutes les preuves ont disparu et aucun des participants au procès n'est encore en vie. Mais le plus important pour l'(es) avocat(s) et la famille est que justice soit faite, peu importe le temps que cela prendra.

Ainsi, pour que sa mémoire perdure, des documentaires, films et livre ont été écrits en son honneur. Puis comme le dit l'(es) avocat(s) «cette affaire ne mourra jamais». Aujourd'hui, George reste le plus jeune condamné à mort de l'histoire des États-Unis.



DANS 10 PAYS,
S'AIMER EST UN CRIME
PUNI DE MORT.

Affiche de Duy Bui Nguyen
Collège E. Manet

La peine de mort en Chine

La peine de mort est pratiquée en république populaire de Chine, premier pays au monde en nombre d'exécutions. Elle n'existe pas à Hong Kong et à Macao qui disposent, en tant que régions administratives spéciales, de leur propre système judiciaire fondé sur la common law et le droit portugais.

Le nombre d'exécutions de condamnés y reste en effet classé secret d'Etat: or, le géant asiatique continue de mettre à mort «des milliers de personnes» chaque année, davantage que tous les autres pays réunis, estime Amnesty international.

Les autorités chinoises «recourent à un système élaboré destiné à dissimuler l'ampleur choquante des exécutions dans le pays, à rebours des progrès que le régime prétend avoir fait vers la transparence de son appareil judiciaire», note l'organisation.

Ainsi, Amnesty international a identifié «des centaines de cas» de condamnations à mort non répertoriées dans une base de données nationale en ligne que Pékin avait lancée comme gage de sa «transparence».

L'Arabie Meurtrière

Les crimes éligibles à la peine de mort et les exécutions en Arabie Saoudite sont quelques fois bien différents de ceux que l'on pourrait imaginer d'un point de vue français.

Des raisons impensables.

En Arabie Saoudite, hormis quelques crimes qui pourraient sembler assez logiques comme arguments pour condamner quelqu'un à mort comme l'homicide, le viol, le vol à main armée, le trafic de drogue et le sabotage, tous les autres peuvent, du point de vue d'un français être difficilement imaginables. Par exemple : la sorcellerie, l'adultère, l'homosexualité et l'apostasie (abandon de la foi islamique).

Des chiffres et des exécutions sanglantes.

Les condamnés sont généralement décapités au sabre ou lapidés en cas d'adultère et très rarement exécutés par d'autres méthodes comme l'arme à feu.

Entre 2016 et 2009, plus de 547 exécutions ont eu lieu en Arabie Saoudite. En effet, selon le site Death Penalty Worldwide, en 2009 se déroulèrent plus de 69 exécutions, en 2010 environ 26, en 2011 au moins 82, en 2012 minimum 76, en 2013 plus de 79, en 2014 environ 90, en 2015 au moins 153 et en 2016 plus de 54 exécutions.

Edition 2 - Spéciale ECPM

Directeur de la publication :
M. Le Person

Éditeurs :
M^{me} Deguingand et M. Suzan

Rédacteurs :
ALBERI Kenny
BATCHY Eunice
DAOUDI Elias
GERAY Ambre
INJAI Katinco
KHARKHACHE Icham
LAZREG Rofrane
MBOUNJA Célia
MOHAMED JALALUDEEN Nadir
QIU Yannick
SABIRI Ayoub
TALBI Mehdi

Imprimé au collège Edouard Manet
180, bld Gallieni
92390 Villeneuve-la-Garenne